

ENJEUX. Trégor bicyclette briefe les futurs élus



Trégor bicyclette attend des prochains élus une place prépondérante pour le vélo.

Dans une lettre ouverte, l'association Trégor bicyclette invite les futur(e)s élu(e)s à « déVELOpper » le Trégor : « Certains d'entre vous vont être élus municipaux, certains vont également être élus communautaires. Confrontés au défi climatique et à la nécessaire solidarité, vous disposez d'un levier efficace pour améliorer et notre quotidien et la planète. Il s'agit de la pratique du vélo ».

Santé, budget, stationnement, qualité de l'air, économies d'énergie, etc., l'intérêt est indiscutable. « Le vélo doit donc avoir une place prépondérante dans la politique que vous vous apprêtez à mettre en oeuvre dans votre commune et dans notre agglomération ».

Des aménagements cyclables

Et de préconiser une politique vélo qui suive deux fils rouges : des aménagements cyclables de qualité (fluides, directs, sûrs et continus) ; des investissements importants dans l'aménagement

de pistes cyclables. « Les villes et collectivités françaises qui sont volontaristes dans leurs aménagements cyclables y investissent environ 25€ par an et par habitant. Pour notre agglomération de 100 000 habitants, cela représenterait la somme de 15 millions d'euros sur votre mandature de 6 ans. À titre de comparaison, un seul projet comme celui du quatrième pont aval sur le Léguer mobilise un investissement de 14 millions... et favorisera les déplacements automobiles ! »

Trégor bicyclette demande aux futurs élus communautaires « tout à la fois d'aider les communes dans leurs projets d'aménagements cyclables (techniquement et financièrement) et de porter l'ambition d'un réseau cyclable intercommunal (à titre d'exemple, Lannion et Perros ne sont même pas reliées directement par un itinéraire vélo !). »

■ Contact : tregor.bicyclette@laposte.net